

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET METIERS**

Numéro 264

publié le 15 décembre 2025

Délibérations émanant du conseil d'administration (CA) - Séance plénière du mercredi 10 décembre 2025	3
● 2-2. Points d'ordre financier, budgétaire ou comptable : admissions en non-valeur	4
● 2-5. Points d'ordre financier, budgétaire ou comptable : budget rectificatif 2 de l'établissement public	5
● 2-6. Points d'ordre financier, budgétaire ou comptable : budget initial 2026 de la Fondation du Cnam	7
● 2-7. Point d'ordre financier, budgétaire ou comptable : budget initial 2026 de l'établissement public	8
● 3-1.1. Ressources humaines, schémas directeurs: propositions de création ou de renouvellement de chaires : Genre, Travail, Emploi	10
● 3-1.2. Ressources humaines, schémas directeurs: propositions de création ou de renouvellement de chaires : Algorithmes, calculs et applications quantiques	11
● 3-1.3. Ressources humaines, schémas directeurs: propositions de création ou de renouvellement de chaires : Travail social et intervention sociale	12
● 3-3. Ressources humaines, schémas directeurs : campagne d'emplois 2026 Enseignants-chercheurs Enseignants	13
● 3-4. Ressources humaines, schémas directeurs : campagne d'emplois 2026 BIATSS	14
● 4-1. Contrat d'objectifs de moyens et de performances (COMP)	15
● 4-2. Mise à jour du schéma directeur du numérique	16
● 4-3. Schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale (SDDRS)	17
● 5. Bail SMPI Magelis et Cnam Enjmin	18
● 6. Modification du 1er alinéa de l'article 3.4 du règlement intérieur	19
Décisions émanant de l'administration générale (AG)	20
● Décision tarifaire n°2025-103 AG du 1 ^{er} décembre 2025 portant modification de la DT n° 2025-15 AG - Tarif des actions de formation -Année universitaire 2025- 2026.....	21

**Délibérations émanant du conseil d'administration (CA) -
Séance plénière du mercredi 10 décembre 2025**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

...

2-2. Point d'ordre financier, budgétaire ou comptable : admissions en non-valeur

Après avis favorable de l'agent comptable, le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, par 25 voix « pour », 1 « contre » et 1 abstention, approuve l'admission en non-valeur des créances dont la liste figure en annexe de la présente délibération, pour un montant total de 295 456,18€ TTC.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration


Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

Direction générale des services – Direction des affaires générales

Annexe I - Admissions en non-valeur - CA du 10 décembre 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

2-5. Point d'ordre financier, budgétaire ou comptable : budget rectificatif 2 de l'établissement public

Le conseil d'administration du Conservatoire national des arts et métiers, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, par 25 voix « pour » et 2 abstentions, vote le budget rectificatif 2 2025 de l'établissement :

1. Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

Pour le budget principal de l'établissement,

- ***Les autorisations budgétaires du budget rectificatif 2 :***
 - Plafond d'emplois : le plafond global des emplois reste inchangé par rapport au budget rectificatif 1
 - Des autorisations d'engagement pour - 7 174 693 € dont:
 - ✓ - 1 636 936 € personnel
 - ✓ - 1 822 581 € fonctionnement
 - ✓ - 3 715 176 € investissement
 - Des crédits de paiement pour - 7 994 693 € dont:
 - ✓ - 1 636 936 € personnel
 - ✓ - 1 822 581 € fonctionnement
 - ✓ - 4 535 176 € investissement
 - Des prévisions de recettes : - 956 156 €
 - Un solde budgétaire excédentaire : + 7 038 537 €
- ***Après le budget rectificatif 2 2025, les autorisations budgétaires pour l'établissement sont :***
 - Un plafond d'emplois fixé à 1 714 emplois équivalents temps plein travaillés (ETPT), dont 1 272 ETPT sous plafond d'Etat et 442 ETPT financés hors subvention pour charges de service public,
 - Des autorisations d'engagement à 187 420 668 € dont:
 - ✓ 137 758 369 € personnel
 - ✓ 41 353 500 € fonctionnement
 - ✓ 8 308 799 € investissement

Conservatoire national
des arts et métiers

Direction générale des services – Direction des affaires générales

[Annexe 2 - Budget rectificatif 2 2025](#)

- Des crédits de paiement à 186 353 766 € dont:
 - ✓ 137 758 369 € personnel
 - ✓ 40 681 338 € fonctionnement
 - ✓ 7 914 059 € investissement
- Des prévisions de recettes à 180 881 274 € dont:
 - ✓ 121 659 885 € SCSP
 - ✓ 420 552 € autres financements de l'Etat
 - ✓ 176 000 € fiscalité affectée
 - ✓ 9 849 764,98 € autres financements publics
 - ✓ 47 264 584,11 € recettes propres
 - ✓ 1 510 487,91 € recettes fléchées
- Un solde budgétaire déficitaire de 5 472 492 €

2. Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes pour le budget rectificatif 2 2025 de l'établissement (budget principal) :

- Une variation de trésorerie : -6 822 165,33 €
- Un résultat patrimonial : 134 127 €
- Une capacité d'autofinancement de : 3 934 127 €
- Une variation de fonds de roulement : -2 292 931 € (prélèvement)

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration

Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

...

2-6. Point d'ordre financier, budgétaire ou comptable : budget initial 2026 de la Fondation du Cnam

Par 24 voix « pour » et 2 abstentions, le conseil d'administration du Conservatoire national des arts et métiers, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, approuve le budget initial 2026 de la Fondation :

1. Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- Des autorisations d'engagement à 686 200 € dont :
 - 201 700 € personnel
 - 462 500 € fonctionnement
 - 22 000 € investissement
- Des crédits de paiement à 686 200 € dont :
 - 201 700 € personnel
 - 462 500 € fonctionnement
 - 22 000 € investissement
- Des prévisions de recettes à 706 000 € (recettes propres)
- Un solde budgétaire excédentaire de 19 800 €.

2. Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes pour le budget initial 2026 de la fondation :

- Une variation de trésorerie : + 21 800 €,
- Un résultat patrimonial de : - 23 100 €,
- Une capacité d'autofinancement de : 41 800 €,
- Une variation du fonds de roulement : + 20 800 €.

Les tableaux des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et le plan de trésorerie sont annexés à la présente délibération.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration


Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

Direction générale des services – Direction des affaires générales

Annexe 3 – Budget initial 2026 – Fondation du Cnam

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

...

2-7. Point d'ordre financier, budgétaire ou comptable : budget initial 2026 de l'établissement public

Le conseil d'administration du Conservatoire national des arts et métiers, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, par 24 voix « pour » et 1 abstention, vote le budget initial 2026 de l'établissement :

1. Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

Pour le budget agrégé de l'établissement,

- Un plafond d'emploi fixé à 1 714 emplois équivalents temps plein travaillés dont 1 272 ETPT sous plafond d'Etat,
- Des autorisations d'engagement à 200 518 098 € dont :
 - 144 553 643 € personnel
 - 41 627 121 € fonctionnement
 - 14 337 334 € investissement
- Des crédits de paiement à 200 983 578€ dont :
 - 144 553 643 € personnel
 - 41 581 632 € fonctionnement
 - 14 848 303€ investissement
- Des prévisions de recettes à 188 030 994 € dont:
 - 123 157 369 € SCSP
 - 373 980 € autres financements de l'Etat
 - 176 000 € fiscalité affectée
 - 10 930 738 € autres financements publics
 - 47 371 509 € recettes propres
 - 6 021 398 € recettes fléchées
- Un solde budgétaire déficitaire de 12 952 584 €.

Conservatoire national
des arts et métiers

Direction générale des services – Direction des affaires générales

Annexe 4 – Budget initial 2026 de l'établissement public

2. Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes pour le budget initial 2026 de l'établissement (budget principal) :

- Une variation de trésorerie : -12 809 464€
- Un résultat patrimonial de : - 3 605 503€ (perte)
- Une capacité d'autofinancement de : 557 397€
- Une variation du fonds de roulement : - 10 259 206 €.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et le tableau agrégé des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration



F. Parly
Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière
jeudi 12 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

...

3-1.1 : Ressources humaines, schémas directeurs : propositions de création ou de renouvellement de chaires : *Genre, Travail, Emploi*

Le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, par 24 voix « pour » et 1 abstention, rend un avis favorable à la proposition de création d'une chaire « Genre, Travail, Emploi », comme décrite dans le document en annexe de la présente délibération.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration



Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

Direction générale des services – Direction des affaires générales

[Annexe 5](#) – Proposition de création d'une chaire
« *Genre, Travail, Emploi* »

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

...

3-1.2 : Ressources humaines, schémas directeurs : propositions de création ou de renouvellement de chaires : *Algorithmes, calculs et applications quantiques*

Le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, par 24 voix « pour » et 1 abstention, rend un avis favorable à la proposition de création d'une chaire intitulée « Algorithmes, calculs et applications quantiques », comme décrite dans le document en annexe de la présente délibération.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration



Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

[Annexe 6](#) - Proposition de création d'une chaire
« Algorithmes, calcul et logiciels quantiques »

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

...

3-1.3 : Ressources humaines, schémas directeurs : propositions de création ou de renouvellement de chaires : *Travail social et intervention sociale*

Le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, par 24 voix « pour » et 1 abstention, rend un avis favorable à la proposition de création d'une chaire « Travail social et intervention sociale », comme décrite dans le document en annexe de la présente délibération.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration


Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

Direction générale des services – Direction des affaires générales

[Annexe 7](#) - Proposition de renouvellement de la chaire
« Travail Social et Intervention Sociale (TSIS) »

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

...

3-3. Ressources humaines, schémas directeurs: campagne d'emplois 2026 Enseignants-chercheurs Enseignants

Le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, par 23 voix « pour » et 2 abstentions, fixe les demandes de publication d'emplois d'enseignants-chercheurs et d'enseignants figurant en annexe de la présente délibération.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration



Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

Direction générale des services – Direction des affaires générales

[Annexe 8](#) - Propositions de publication d'emplois d'enseignants -
Campagne d'emplois 2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

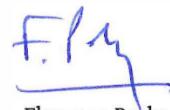
...

3-4. Ressources humaines, schémas directeurs : campagne d'emplois 2026 BIATSS

Le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, à l'unanimité, fixe les demandes d'ouvertures de concours Biatss telles qu'elles figurent en annexe de la présente délibération.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration



Florence Parly

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

4-1 Contrat d'objectifs de moyens et de performances (COMP)

Le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, approuve par 21 voix « pour » et 2 abstentions, le contrat d'objectifs de moyens et de performances présenté.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration



Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

Direction générale des services – Direction des affaires générales

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

...

4-2 Mise à jour du schéma directeur du numérique

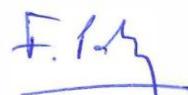
Par 22 voix « pour » et 1 abstention, le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, actualise le Schéma Directeur du Numérique (SDN) 2025-2029 pour y intégrer les conclusions de l'étude de préfiguration concernant la Convergence des logiciels de scolarité.

Il approuve la trajectoire stratégique retenue pour le projet de Convergence des logiciels de scolarité, notamment le scénario de "Gescicc@ généralisé" pour le remplacement de Siscol et la démarche combinée des solutions de marché et AMUE pour le volet Alternance.

Il valide la mise à jour du portefeuille de projets du SDN 2025-2029 et l'affectation des moyens financiers et humains révisés, intégrant l'enveloppe estimée à environ 4,29 M€ pour le projet de Convergence des logiciels de scolarité.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration



Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

Direction générale des services – Direction des affaires générales

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

...

4-3 Schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale (SDDRS)

Le conseil d'administration, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, par 21 voix « pour » et 2 abstentions, approuve le Schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale (SD DD&RS) 2026-2030 du Cnam, tel que présenté en annexe. Il sera procédé annuellement en conseil d'administration à la présentation d'un bilan d'avancement du SD DD&RS, incluant les principaux indicateurs de suivi, ainsi qu'un point d'étape intermédiaire en 2028 permettant, le cas échéant, d'ajuster la trajectoire et les priorités.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration


Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

Direction générale des services – Direction des affaires générales

[Annexe 10](#) - Le Cnam, tiers-lieu public de la transition - Schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale 2026-2030

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

...

5. Bail SMPI Magelis et Cnam Enjmin

Par 22 voix « pour » et 1 abstention, le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, donne mandat à l'administratrice générale pour engager des discussions autour de la prise à bail de l'Enjmin. La signature du bail pourra intervenir, aux conditions présentées au conseil d'administration, et en particulier sous réserve du développement d'activités pédagogiques. Le conseil d'administration sera tenu informé de l'issue de ce mandat.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration


Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

Direction générale des services – Direction des affaires générales

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière
mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

...

6. Modification du 1^{er} alinéa de l'article 3.4 du règlement intérieur

A l'unanimité, le conseil d'administration du Cnam, dans sa séance plénière du 10 décembre 2025, approuve la modification du règlement intérieur du Cnam telles qu'elle lui a été présentée en séance.

Fait à Paris, le 10 décembre 2025

La présidente du conseil d'administration



Florence Parly

Conservatoire national
des arts et métiers

Direction générale des services – Direction des affaires générales

[Annexe II](#) - Proposition de modification « technique » de l'article 3.4. du règlement intérieur du Cnam établissement public sur la demande du conseil scientifique et du conseil des formations réunis

Décisions émanant de l'administration générale (AG)

Décision tarifaire n° 2025-103 AG

Portant modification de la DT n°2025-15 AG

Tarif des actions de formation - Année universitaire 2025- 2026

L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers,
 Vu le Code du travail ;
 Vu le Code de l'éducation ;
 Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
 Vu le règlement intérieur du Cnam ;
 Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
 Vu le décret du 29 août 2022 portant nomination de l'administratrice générale du Cnam ;
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'administrateur général, notamment en matière tarifaire ;
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 25 juin 2020 relative à la politique tarifaire de l'établissement ;
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 8 juillet 2021 relative à la politique d'exonération ;
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 juillet 2022 relative à la politique d'exonération ;
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2024 relative à la politique tarifaire de l'établissement ;
 Vu la décision n° 2025-15 AG du 4 février 2025 modifiée portant tarification des actions de formation 2025-2026,
 Vu la décision n° 2025-43 AG du 9 avril 2025 modifiée complétant la décision n° 2025-15 AG,

DECIDE :

Article 1- A l'article 8 de la décision n° 2025-15 AG susvisée, sont ajoutées les lignes suivantes :

Entité	Code formation	Code tarifaire	Libellé formation	Tarif tiers financeur (€)	Tarif individuel (€)
EPNO9	ACT107	1	Etats financiers et gestion des Compagnies d'Assurance	1035	207
EPNO9	ACT109	1	Python pour l'actuariat et l'IA générative en informatique actuarielle	345	69

Article 2 - Validité de la présente décision

L'administratrice générale et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le - 1 DEC. 2025

Pour l'administratrice générale
 est par délégation
 Florian CHAMACNE
 Directeur général des services